



COMPTE-RENDU

Comité de Ligne 32
Bordeaux – Arcachon

Le 24 juin 2014 au Teich

Présents :

➤ *A la Tribune :*

- Patrick DU FAU DE LAMOTHE : Conseiller Régional en charge du Ter Aquitaine et de l'Intermodalité
- Sylvia UNTERREINER : Adjointe au chef de service Transports Régionaux de Voyageurs, Région Aquitaine
- Pierre LASSALLE : Chargé de mission dessertes à la Région Aquitaine
- Stuart NIELD : RFF
- Alain PETITPOISSON : SNCF
- Gilles PAQUET : Gares & Connexions

➤ *Dans la salle :*

- Christian BROUCARET : FNAUT Aquitaine
- Anny KRIER : COBARTEC
- Yvette PLOURABOUE : Usager
- Fabienne GHEYSEN-AFFOUARD : Usager
- Philippe STRAEHLI : Collectif TERESA
- Pascal FUR : COBARTEC
- Dominique CHRISTIAN : Sous-Préfète d'Arcachon
- Jean-Marie BAYLE : CLCV Sud Bassins
- Geneviève BORDEDEBAT : Mairie d'Arcachon
- Patrick CAPTUS : Maire d'Arcachon
- Alain MAURIERES : COBARTEC
- Serge BAUDY : Maire de Marcheprime
- Gérard MAJEROS : Usager
- Jean-Claude DUHARD : COBARTEC
- Dominique LESTYNEK : Fédération des quartiers de Pessac
- Baptiste VEYSSY : Conseil Régional d'Aquitaine
- Marie-Hélène DES ESGAULX : Sénatrice et Maire de Gujan Mestras
- Cyril SOCOLOVERT : Région Aquitaine
- Camille BACHET : Région Aquitaine
- Alexandre GOUGNARD, SNCF
- Anne-Marie TEULÉ, Manager de ligne SNCF

Excusés :

- Solange MENIVAL : Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine
- Monsieur PERTOLDI : Collège Monséjour à Bordeaux
- Sandrine DOUCET : Députée de Gironde
- Yves PETITJEAN : Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat Aquitaine, section gironde
- Xavier DARCOS : Conseiller Régional d'Aquitaine
- Gérard CESAR : Sénateur de Gironde
- Marie-Pierre GAIFFAS : Communauté Urbaine de Bordeaux, pôle mobilité
- Geneviève DARRIEUSSECQ : Conseillère régionale
- Gisèle LAMARQUE : Conseillère régionale
- Régine MARCHAND : Conseillère régionale
- Yves FOULON : Maire d'Arcachon

- Xavier PINTAT : Sénateur de Gironde, Maire de Soulac-sur-Mer
- Jacques CHAUVET : Conseil Général du canton de Teste-de-Buch, premier adjoint au maire de Gujan-Mestras, Vice-Président de la COBAS
- Bruno LAFON : Président de la Communauté de Commune du Bassin Atlantique Nord
- Monsieur BERNARD : Conseiller municipal à La Teste-de-Buch
- Gilles SAVARY : Député de Gironde
- Monsieur CELAN : Maire de Cestas

Introduction par Monsieur Patrick du Fau De Lamothe, Conseiller Régional en charge du Ter Aquitaine et de l'Intermodalité.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE accueille les participants à ce comité de ligne Bordeaux – Arcachon, qu'il a le plaisir de présider une nouvelle fois au Teich.

Pour le Ter Aquitaine, cette année est marquée par la modernisation du matériel roulant engagée par la Région. En effet, elle s'est dotée de nouveaux matériels roulants pour un total de 400 millions d'euros : 22 rames Régiolis et 24 rames Régio2N. La Région a également engagé la création d'un nouveau centre de maintenance à la gare de Bordeaux pour 24 millions d'euros, livré début 2016. Au fur et à mesure des livraisons, sera déployé le nouveau matériel sur l'ensemble des lignes électrifiées d'Aquitaine. Les lignes qui ne sont pas électrifiées bénéficieront quant à elles du redéploiement de matériel plus moderne comme les BGC, Autorails de Grande Capacité et bimodes (électrique et diesel). Depuis 2002, la Région accompagne le retour en grâce des transports collectifs, qui se traduit par une augmentation de 35% de l'offre et de 64,3% de la fréquentation sur l'ensemble des lignes Ter Aquitaine.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE ajoute que le plan de progrès permet chaque mois de regarder les difficultés des lignes et de les analyser afin d'y répondre au mieux, prenant en compte la ponctualité, le confort, la lisibilité des annonces et le taux de ponctualité. De plus, suite à la polémique des trains Ter « trop larges », Monsieur DU FAU DE LAMOTHE informe que les trains sont conformes aux normes européennes. Sur les 1300 quais en Aquitaine, seulement une trentaine est concernée. Désormais, il ne reste plus que des travaux à effectuer en gare de Macau pour finir d'adapter les quais.

Concernant la ligne Bordeaux – Arcachon, Monsieur DU FAU DE LAMOTHE indique qu'il s'agira de la première ligne dotée des nouveaux matériels Régio2N. Il ajoute que cette année, il n'y aura pas de nouvelle offre, la ligne étant déjà bien desservie, avec 12 nouvelles dessertes créées depuis 2002.

Présentation de l'actualité de la ligne par Monsieur Alain PETITPOISSON, Directeur Délégué Ter Aquitaine, SNCF.

Monsieur PETITPOISSON informe que la progression globale de la régularité, depuis cinq années, a été stoppée en 2013, mauvaise année pour la SNCF. En effet, 2013 a été marquée par de nombreuses intempéries. Ceci explique que le taux de suppressions des trains ait doublé par rapport aux années précédentes. Il précise que le plan de progrès a permis de vraies actions permettant d'avancer sur certains points tels la gestion du matériel ou des conducteurs.

Monsieur PETITPOISSON rappelle qu'en 2014 le taux de ponctualité est pour l'instant de 91,2% en Aquitaine et le taux de suppression de 1,7%. Cela s'explique par le retard de livraisons des Régiolis et Régio2N. L'arrivée à temps de ces matériels aurait permis la radiation du matériel ancien, qui a dû en conséquence être maintenu en circulation pour assurer le plan de transport. Pour faire face à cette difficulté, la SNCF loue en outre du matériel aux régions telles que le Languedoc-Roussillon, le Limousin et Rhône-Alpes.

De plus, concernant les grèves et les perturbations, Monsieur PETITPOISSON explique que les circulations ne sont pas envisageables s'il s'agit d'une grève de contrôleurs, car il faut nécessairement du personnel à bord des trains. Cependant, il y a un service de substitution et un affichage des horaires 24h auparavant pour que l'utilisateur puisse s'organiser.

Concernant la ligne Bordeaux – Arcachon, Monsieur PETITPOISSON indique qu'à fin mai 2014, la régularité est de 91,7% à moins de 6 minutes, ce qui atteint à date l'objectif fixé par la région qui est de 91%.

Présentation de l'actualité de la ligne par Monsieur Stuart NIELD de RFF.

Monsieur NIELD présente les travaux réalisés en gare de Bordeaux pour accueillir la LGV en 2017. Pendant toute la période précédant cet événement il y aura un impact sur la robustesse des trains puisqu'il y aura autant de trains pour une capacité d'accueil moins importante. Ces travaux permettront un renouvellement des voies et du ballast, mais également de la grande halle voyageurs qui sera totalement rénovée en 2016. De plus, des travaux d'aménagements sont en cours pour une extension du côté Belcier. Il faut également prendre en compte le traitement du bouchon ferroviaire de Bordeaux qui permettra la création de deux voies supplémentaires, quatre au lieu de deux, en 2016. La gare se verra dotée d'une mise en accessibilité des quais (rehaussement des quais et mise en place d'ascenseurs d'ici juin 2017 en principe.

Monsieur NIELD ajoute qu'en 2014, 20 semaines de travaux de maintenance seront nécessaires entre Bordeaux et Lamothe. Ils seront réalisés le jour. Pour l'axe Lamothe-Arcachon, seulement 6 semaines de travaux de jour seront nécessaires. Il en sera de même pour 2015.

Concernant la réouverture du Triangle des Echoppes, Monsieur NIELD explique que ce projet permettra une liaison avec correspondance à Pessac, au départ de Macau.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE précise que les mesures conservatoires ont été prises pour relier le Triangle des Echoppes à la voie qui mène à Fature le moment venu. Les fonctionnalités recherchées sont aussi pour le trafic de fret. Il rappelle que le Triangle des Echoppes est un projet en cours alors que le projet de la Médoquine est à l'étude.

Synthèse des échanges

Monsieur DUHARD indique qu'il aimerait recevoir les présentations du Comité de ligne avant le jour de la réunion. Il ajoute qu'il faut garder cette volonté d'amélioration de la régularité des trains et confirmer les résultats encourageants.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE précise que les informations chiffrées de la régularité et des suppressions de trains sont mises en ligne tous les mois. Il ajoute qu'en Aquitaine, les nombreux passages à niveaux sont source de difficultés pour les circulations.

Monsieur MAURIERES dénonce le fait qu'en gare de La Teste-de-Buch, il n'y a pas eu de bandes mises en place sur les quais pour les non voyants. Il demande qui est le maitre d'ouvrage des travaux des quais.

Monsieur NIELD indique qu'il n'était pas au courant de ce problème regrettable. Il précise que quand les quais sont refaits, il n'est pas systématique d'installer les bandes pour mal voyants. Cependant, il s'engage à rechercher des éléments de réponse à cette situation.

Madame DES ESGAULX demande quand les travaux prévus en gare de Gujan-Mestras seront programmés. Ils étaient prévus pour 2014, mais aucune information n'a été communiquée. Elle précise que son véritable souhait consiste à créer un pôle d'échanges multimodal dans les gares, en s'assurant de la sécurité au passage d'un quai à l'autre. Elle ajoute que les différents maires se sont concertés et affirment leur opposition à l'installation de passerelles. Pour sa part, elle s'engage à prendre en charge le coût supplémentaire que représente un passage souterrain par rapport à une passerelle.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE indique qu'il devra y avoir une rencontre avec la Région afin de trouver un accord pour la question des passerelles. De plus, concernant le pôle multimodal, il faudra également prendre en considération l'augmentation de la fréquentation impliquant les problématiques de l'accessibilité et des parkings automobiles.

Concernant les travaux en gare de Gujan-Mestras, Monsieur PAQUET précise que les études sont terminées et que les permis de construire sont à déposer. Les travaux auront donc du retard et devront se faire en 2015.

Madame CHRISTIAN annonce sa proposition d'organiser une réunion de concertation à la sous-préfecture, avec les élus de la COBAS et RFF afin de discuter du sujet des passerelles.

Monsieur DUHARD dénonce le fait que les associations, et notamment la COBARTEC, ne soit pas consultées et prévenues des retards de calendrier pour les travaux. Il faut penser à un travail collectif pour optimiser les résultats.

Un usager se plaint de l'incohérence et du manque de communication avec la SNCF. Il dénonce également l'absence de contrôleur dans certains trains.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE explique qu'il existe une convention depuis 2009 entre la Région, Autorité Organisatrice des Transports, et la SNCF. Trois missions doivent être réalisées par les contrôleurs : annoncer les gares desservies, assurer la sécurité pour la descente et la montée sur les quais, et effectuer les contrôles des titres de transport. Aujourd'hui les annonces se font de plus en plus automatiquement. Il n'est pas pour autant envisagé de supprimer les contrôleurs.

Monsieur DUHARD dénonce l'incivilité et l'insécurité de plus en plus présente dans les trains, qui seraient résolues par la présence systématique d'un contrôleur, ce qui n'est pas toujours le cas, en contradiction totale avec l'article 8.2 de la convention Région-SNCF relatif à la présence de contrôleurs à bord des Ter.

Monsieur PETITPOISSON réfute le fait qu'un train sans contrôleur est un train sans sécurité. Le nouveau matériel accueillera un seul contrôleur par train de 300 personnes. La SNCF réfléchit donc à un nouveau moyen de s'adapter à cette situation.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE explique que sur Bordeaux-Arcachon, il y a 9 points d'arrêts. Aussi, le contrôleur qui doit descendre à chaque fois sur les quais ne peut pas effectuer tous les contrôles des titres de transports.

Un usager s'indigne de l'état de la gare de La Teste-de-Buch. En effet, il estime que ce n'est pas une gare digne d'une ville de 25 000 habitants, avec un manque d'accessibilité et un parking en très mauvais état. Les abris sur les quais ne sont qu'au nombre de deux, ce qui est très problématique en cas de pluie. Il ajoute qu'il est opposé au projet de passerelle en gare de Gujan-Mestras mais également contre un passage souterrain, indiquant ne voir aucun problème de sécurité dans la traversée des voies.

Monsieur PAQUET indique que c'est Gares & Connexions qui participe à la rénovation des équipements en gare.

Un usager demande ce qui va être réalisé pour améliorer la sécurité à Pessac-Alouette. En effet, la visibilité y est très mauvaise car la halte est située dans un virage.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE indique que la halte va être déplacée, propos confirmés par Monsieur PAQUET. Ce dernier précise donc que le manque de sécurité actuelle n'existera plus.

Monsieur FUR indique que d'autres quais sont à modifier concernant la bande de sécurité pour mal voyants. Il ajoute qu'une pétition contre la passerelle a été engagée.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE précise que des normes de sécurité et d'accessibilité existent, et que ce n'est pas la Région qui décide ou non la mise en place de la passerelle. Il faut respecter ces règles.

Monsieur BAUDY dénonce le fait que des arrêts aient été supprimés sans prévenir les élus locaux. Il demande que ces derniers soient impliqués et associés dans ce type de décisions, ainsi que pour l'aménagement des gares. De plus, il dénonce une vraie difficulté pour rencontrer un interlocuteur chez RFF.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE annonce que le trajet se fait en 51 minutes, et que 7 minutes sont nécessaires pour faire le crochet. Il s'agit de conditions optimales pour faire le cadencement à l'heure. C'est pourquoi, si des arrêts sont ajoutés, le cadencement ne pourra plus se faire, obligeant en outre à injecter du matériel supplémentaire pour assurer les rotations.

Monsieur NIELD propose à Monsieur BAUDY de pallier le problème de communication en lui donnant directement ses coordonnées ainsi que celles du service Aménagement et Patrimoine de RFF.

Un usager s'interroge sur la problématique des vélos dans les trains, se demandant notamment le nombre autorisé dans les nouvelles rames.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE explique qu'à terme, les vélos seront interdits dans les TER en heures de pointe. En effet, un vélo prend la place de trois usagers. Cependant, la Région étudie la possibilité de subventionner des vélos pliables, seuls vélos qui seront autorisés à

ces heures-là. De plus, des garages à vélos sécurisés seront mis en place dans les gares pour répondre à ce problème de plus en plus présent.

Madame PLOURABOUE explique que les parcs à vélos ne sont pas toujours sécurisés, et qu'elle s'est fait voler son vélo en gare d'Arcachon. Un autre usager signale que le parking vélos à Bordeaux n'est pas non plus sécurisé, puisqu'il est possible de rentrer sans carte d'accès, et que les caméras de surveillance ne sont pas efficaces.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE indique que les parcs seront plus sécurisés à l'avenir.

Monsieur LESTYNEK explique qu'il est souhaitable que l'agglomération prenne en compte la liaison avec le tram à la halte de Pessac-Alouette, afin de desservir la zone aéroportuaire. De plus, il demande pourquoi les travaux en gare de Biganos-Facture n'ont pas permis l'accroissement du nombre de places de stationnement. Il dénonce également le manque d'informations aux usagers sur les travaux et les suppressions de trains. Monsieur LESTYNEK ajoute que l'entretien des abords des voies laisse à désirer, pouvant provoquer des incendies. Il s'interroge également sur le changement des horaires des trains par rapport aux horaires des établissements scolaires et sur une amélioration de la billettique.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE explique qu'il n'est pas envisageable de s'adapter à chaque établissement, ni à la demande personnelle de tous les usagers. L'idée est de satisfaire le maximum de voyageurs possibles. Une étude est en cours concernant une interopérabilité billettique sur toute l'Aquitaine : pouvoir proposer un abonnement en utilisant un seul titre de transport serait l'idéal.

Monsieur NIELD explique que l'entretien des abords des voies va très prochainement se réaliser.

Un usager demande s'il est possible d'installer un deuxième composteur en gare de Gujan-Mestras sur le quai opposé à celui déjà présent. De plus, celui de la gare du Teich n'est pas placé de façon judicieuse puisqu'il est situé sur le quai opposé.

Un usager demande si les voies seront nettoyées car les trains touchent des branches d'arbres au passage.

Monsieur NIELD explique que, cette année, la végétation a particulièrement bien poussé, expliquant ces désagréments. Cependant, cette remarque sera prise en compte afin d'améliorer la situation.

Un usager explique que malgré le progrès du cadencement, dans la belle gare de la Hume, dotée de parkings et d'un garage à vélos, il manque cependant un abri. De plus, il dénonce un affichage d'arrivées/départs incohérent. Il aimerait également que l'abonnement aux sms SNCF soit reconduit automatiquement chaque année. Enfin, il demande pourquoi il existe encore des places en 1^{ère} classe dans les nouveaux matériels.

Monsieur PETITPOISSON indique que concernant l'information en situation perturbée, les délais d'envoi de cette information par sms peuvent parfois être longs. Il recommande d'utiliser l'application Ter Mobile qui est plus efficace, réactive et en temps réel.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE explique que la 1^{ère} classe a été maintenue principalement en raison des trajets en correspondance à Bordeaux. La Région a cependant demandé qu'en cas de forte fréquentation, la 1^{ère} classe soit accessible aux abonnés 2^{ème} classe.

Monsieur DUHARD demande que les caractéristiques des Régio2N soient mises sur le site internet. Il demande également que les autocars départementaux de la ligne 610 soient en correspondances en gare de Biganos-Facture avec les Ter, car seulement la moitié des autocars le sont.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE indique qu'il y a actuellement un projet de réforme territoriale qui proposerait de confier la compétence de la gestion des cars départementaux aux régions, ce qui devrait faciliter ce type d'amélioration.

Présentation des modifications d'horaires à venir.

Monsieur DUHARD signale que cela fait 3 ans qu'il explique que les horaires ne sont pas suffisants pour les personnes du Bassin allant travailler à Bordeaux dans le créneau horaire 10h-20h et qu'il faudrait pour cela ajouter un Ter pour une arrivée à 9h30 à Bordeaux et un autre pour un départ à 8h30.

Monsieur DAVERAT demande un train plus tard au retour de Bordeaux.

Monsieur PETITPOISSON indique qu'il y a très peu de changements d'horaires pour 2015. Les grosses modifications se feront en 2017, date de bouleversement avec la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux.

Faisant suite à l'interpellation d'un participant au sujet de la desserte de la gare de la Médoquine, Monsieur DU FAU DE LAMOTHE explique que la majorité actuelle de la CUB a remis en cause des orientations prises auparavant dans le cadre du Schéma Directeur Opérationnel des Déplacements Métropolitains (SDODM). Une étude a été confiée par la Région à RFF sur cette gare fermée depuis 40 ans, pour mesurer les conséquences de la desserte de la ligne du Médoc d'une part, et des lignes vers le sud d'autre part. Les résultats sont catastrophiques du point de vue de l'exploitation, en particulier pour la ligne d'Arcachon : remise en cause du cadencement, signalisation, etc. On dépasse très largement les annonces de coûts faites dans le milieu associatif. La Région, qui n'est pas opposée au projet de réouverture dans le cadre de l'intermodalité, est en attente des résultats des études menées par la CUB concernant le projet éventuel de desserte de la gare de la Médoquine par un TCSP.

Concernant la demande de création d'offre, Monsieur DU FAU DE LAMOTHE répond que le contexte économique actuel oblige la Région à fixer des priorités, ce qui l'a conduit à orienter les créations vers les lignes du nord de l'Aquitaine. Il précise qu'il connaît bien la demande de COBARTEC de création d'un aller-retour supplémentaire, mais qui n'est pas réalisable tant que les coûts des Ter facturés à la Région ne seront pas maîtrisés.

Monsieur DUHARD demande si les Régio2N seront compatibles avec les caténaires actuelles entre Lamothe et Arcachon.

Monsieur NIELD répond qu'il y a bien la capacité électrique, même si les nouveaux trains sont plus lourds. C'est pourquoi une campagne d'essais est lancée pour voir si des problèmes pourraient éventuellement se produire ou non.

Un usager demande s'il est possible de rajouter des horaires plus tardifs en direction de Bordeaux. Monsieur LESTYNEK explique pour sa part que les horaires entre Pessac et Fature du mercredi midi sont mal pensés pour aller récupérer les enfants avant 13 heures. Enfin, un troisième usager indique qu'il serait bien d'adapter les horaires à ceux des employés du CHU de Bordeaux, premier employeur d'Aquitaine, qui ont des horaires particuliers comme tout le personnel soignant. Ainsi finir à 21h pour récupérer le train de 21h14 est vraiment trop juste. Le train suivant à 22h14 est à contrario trop tard.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE explique que ces demandes engendrent des coûts et des trains supplémentaires. La Région n'est malheureusement pas actuellement en capacité financière et technique de rajouter des trains, compte tenu des sommes qu'elle affecte déjà pour les Ter.

Monsieur DU FAU DE LAMOTHE remercie ensuite tous les participants pour la qualité des échanges au cours de cette rencontre, et clôt la réunion.